

# RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



## Communiqué de presse

### Soutien à notre camarade Céline Verzeletti : Non à la criminalisation de l'activité syndicale

Parce que la liberté d'expression n'est jamais acquise, parce que la lutte contre les idées d'extrême-droite, le racisme, la *LGBTQIA+phobie* et toutes les discriminations est d'une brûlante actualité d'actualité, la CGT tout entière est solidaire de Céline Verzeletti qui fait l'objet d'une citation à comparaître devant le tribunal d'Aix-en-Provence.

Ce qui lui est reproché par Jean-Marie Argoud serait des injures publiques.

Dans les faits, Céline, alors membre du bureau confédéral de la CGT, était co-secrétaire générale de l'UFSE-Cgt, et à ce titre, directrice de publication du site internet de l'UFSE. C'est par l'intermédiaire de ce site qu'un tract du syndicat CGT de la Cour Nationale du Droit d'Asile a diffusé l'information suivante : « *le 24 octobre 2023, la CNDA a prononcé la récusation de M. Jean-Marie Argoud, rapporteur public au tribunal administratif de Marseille, et président vacataire de formation de jugement à la CNDA depuis octobre 2021, en jugeant que les opinions d'extrême-droite qu'il exprimait publiquement sont incompatibles avec l'impartialité qui est attendue d'un juge de l'asile* ».

Soyons très clairs, si la citation à comparaître pour injures publiques est sans fondement, elle est par contre très politique de la part de JM Argoud !

La CGT dénonce et condamne la multiplication des convocations, des mises en examen, des traductions devant les tribunaux - voire des condamnations - de militant-e-s du mouvement syndical, associatif et politique, dans un contexte où la France vient d'être épinglée comme jamais par la Confédération Syndicale Internationale pour non-respect des droits syndicaux.

La CGT se tient et se tiendra aux côtés de tous les militantes et militants syndicaux luttant contre les positions xénophobes, racistes, sexistes et homophobes, pour la défense des services publics et une Fonction publique fondée sur les principes d'égalité de traitement, de responsabilité et d'indépendance.

La CGT apporte son total soutien à notre camarade pour que la vérité des faits ne soit pas contestée et que justice lui soit rendue. Le 13 juin, c'est toute la CGT qui sera à ses côtés.

Montreuil, le 4 juin 2025